

N/REF : 12/09/2024 8H54 C:000053 I:00105
V/REF : AC/C00814
V/Email reçu le Jeudi 12/09/2024 a 8H54

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. CFL
IMMEUBLE : CHAMP FLEURI -CFL
1/1E, RUE DU CHAMP FLEURI
2/4, RUE DU CENTRE
35310 CHAVAGNE

Rennes, le 24 Septembre 2024

Référence Marché: 020012-PBS-001-Lot 8 Poterie
LOCALISATION : ALLEE 1B FLEURI - MR BENLABIAD 06 23 12 49 42
LOGEMENT N° 020279, PORTE N°1B12, 1° ÉTAGE, TYPE 2
MOTIF : RECHERCHE DE FUITE DEVANT LE BOX N°5
Donneur d'ordre : Mme M LEROUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 17/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONSTAT: AUCUNE FUITE CONSTATÉE AU NIVEAU DU MUR ENTRE BOX 4 ET 5
DIFFÉRENCE DE COULEUR SUITE A RÉNOVATION MUR
MUR SEC AU TOUCHER
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 18/09/24 a 10H57 Mme M LEROUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBS007-Recherche fuite	EF-EC/chauf.appa.	1	102,56
				102,56
		TOTAL H.T.		102,56
		T.V.A. a 10,00%		10,25
		TOTAL T.T.C.		En EURO 112,81

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.